Le SNUipp-FSU organise fin septembre 2018 des **États généraux de la Direction d'Ecole** afin d'améliorer le fonctionnement pédagogique, éducatif et administratif des écoles et de faire reconnaître pleinement l’exercice de la fonction de direction.

Il défend de longue date un réel **allègement des tâches, un maintien des aides administratives** au travers d'emplois pérennes et reconnus**, des indemnités et des décharges de service** à la hauteur des besoins mais aussi **des organisations d'école à taille humaine** et du **temps de concertation pour travailler en équipe.**

**Quelles missions pour la direction et quel fonctionnement pour l’école ? Quelle organisation pour l’école dans les territoires ? un statut est-il la bonne réponse ?**

Voici quelques-unes des questions qui y seront abordées.

**Nous avons besoin de votre avis sur ces questions :**

*Vous pouvez remplir ce questionnaire en ligne (*[*76.snuipp.fr*](file:///C:\Users\Utilisateur\AppData\Local\Temp\76.snuipp.fr) *rubrique dossiers/direction) ou le renvoyer par mail à* [*snu76@snuipp.fr*](file:///C:\Users\Utilisateur\AppData\Local\Temp\snu76@snuipp.fr) *ou par courrier.*

1-Vous êtes :

* Directeur-trice
* Adjoint (e)
* Autres Préciser : ………………………………………………………………………..

2-Lieu d’exercice :

Milieu rural

Milieu urbain hors Education prioritaire

Milieu urbain Education prioritaire

3-Nombre de classes dans l’école : …………

4-Si vous êtes directeur(trice) d’une école à 2/3 classes, avez-vous eu votre quota de décharge ? (1 jour par mois, 10 par an)

OUI

NON combien de jours ? ………………………..

5-Tâches et fonctions de la direction :

* Quelles sont à votre avis les tâches prioritaires ?
* Qu’est-ce qui est inutile dans l’exercice de la fonction ?

6-Quelles sont aujourd'hui les difficultés de la direction ?

besoins en matériel, en formation, temps de décharge

gestion des personnels, gestion des conflits

responsabilités

pression hiérarchique, relation école/famille….

7-Que pensez-vous de la simplification administrative des tâches mise en place ?

8-Dans un contexte de volonté gouvernementale de création d’établissement public (EPEP) regroupant plusieurs écoles dirigées par un seul chef d’établissement, êtes-vous favorable à **un statut d’établissement**  ou êtes-vous attachés **au maintien du statut actuel de l’école** ? Pourquoi ?

9-Etes-vous favorable à un statut de directeur(trice) ? pourquoi ? si oui, sous quelle forme ?

Le directeur(trice) doit-il(elle) rester un enseignant(e) parmi ses pairs ?

10-Quel rôle et quel fonctionnement pour le conseil des maîtres ?

*Merci de votre participation*